

LA CHARTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE RANDONNÉE PEDESTRE DE L'ESSONNE

Vous présentez votre candidature au Comité Directeur du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Statutairement, c'est au Comité Directeur qu'incombe la charge d'administrer, c'est-à-dire de proposer la politique à l'Assemblée Générale et de la faire appliquer. Il est collégialement responsable de l'exécution de sa mission devant ses mandants, c'est à dire les licenciés.

La fonction d'administrateur requiert à la fois des qualités personnelles et un engagement moral.

QUALITES PERSONNELLES

- Avoir des idées, savoir les exposer et les défendre,
- Avoir soit des compétences en informatique, en comptabilité, en logistique, le sens de l'orientation, de la pédagogie, ou tout simplement « des bras » et l'envie d'aider,
- Savoir animer, manager une équipe ou avoir la volonté d'en acquérir la compétence.

ENGAGEMENT MORAL

- Assiduité aux réunions du Comité Directeur et à toute réunion départementale,
- Réactivité aux demandes formulées par messagerie,
- Loyauté, respect de la décision prise quelle que soit son opinion personnelle,
- Discrétion,
- Obligation de la confidentialité des débats,
- Prise de responsabilité, s'investir dans un pôle, commission, groupe de travail, etc. selon ses compétences et sa disponibilité,
- Intérêt pour l'ensemble du réseau et du milieu fédéral.

Vous êtes **LE CANDIDAT IDEAL** si en plus, vous êtes :

- ☞ D'humeur sereine,
- ☞ De nature optimiste et conviviale,
- ☞ Enthousiaste dans l'exercice de vos fonctions.

J'ai pris connaissance et j'adhère à la charte d'engagement.

Fait à _____ le _____

Signature _____